

Lexique Foot Animation (U7 / U9)

Saison 2023 / 2024 :

> Relance protégée en U7 et U9 :

La relance protégée est mise en place pour les catégories U6/U7 et U8/U9 lors de deux situations :

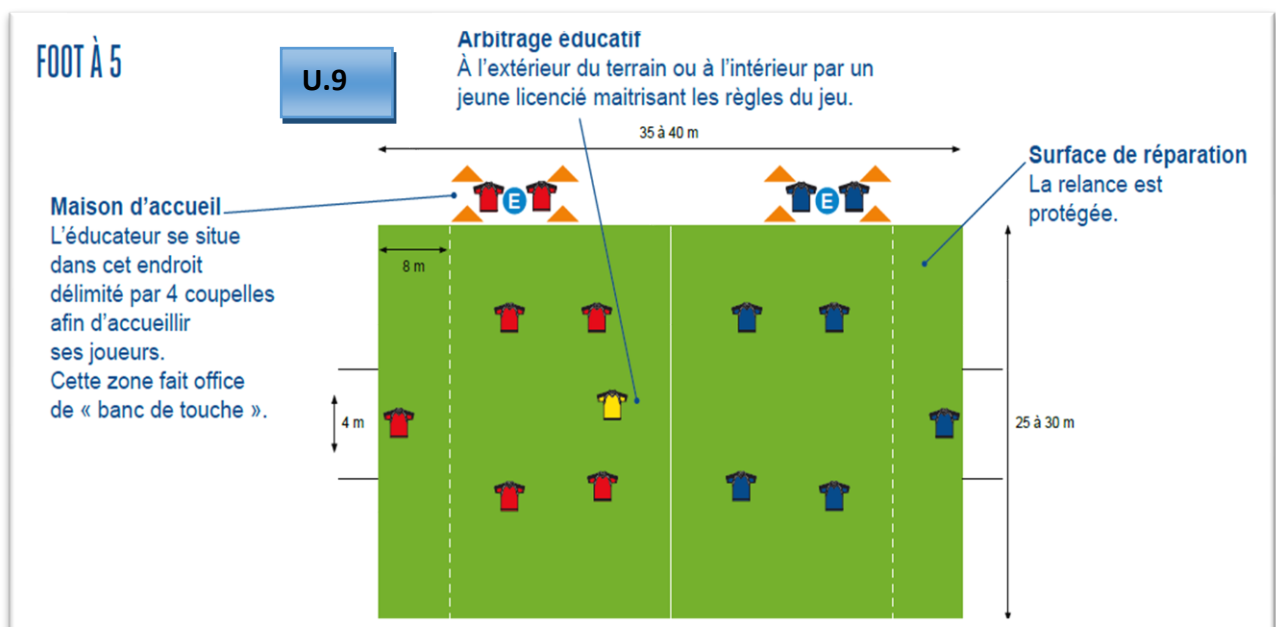
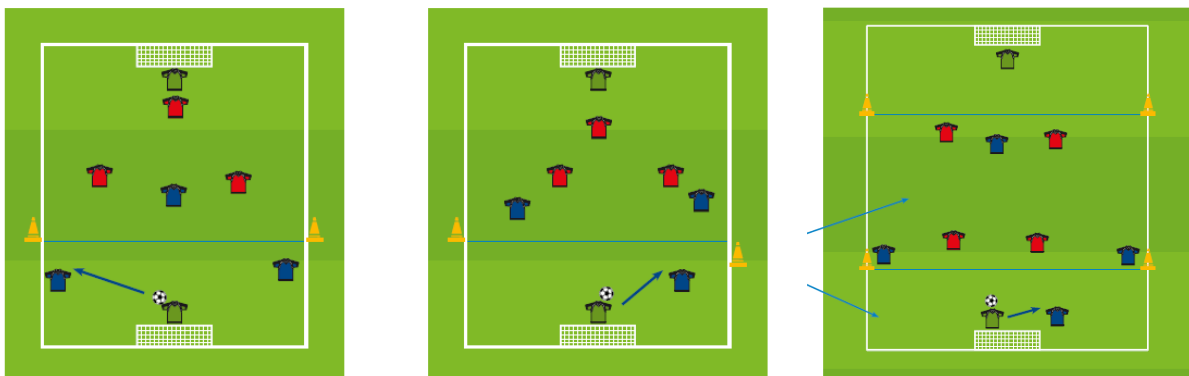
- le GDB est en possession du ballon à la main (le GDB peut relancer à la main ou au pied avec le ballon posé au sol).
- la réalisation d'un coup de pied de but (uniquement au pied).

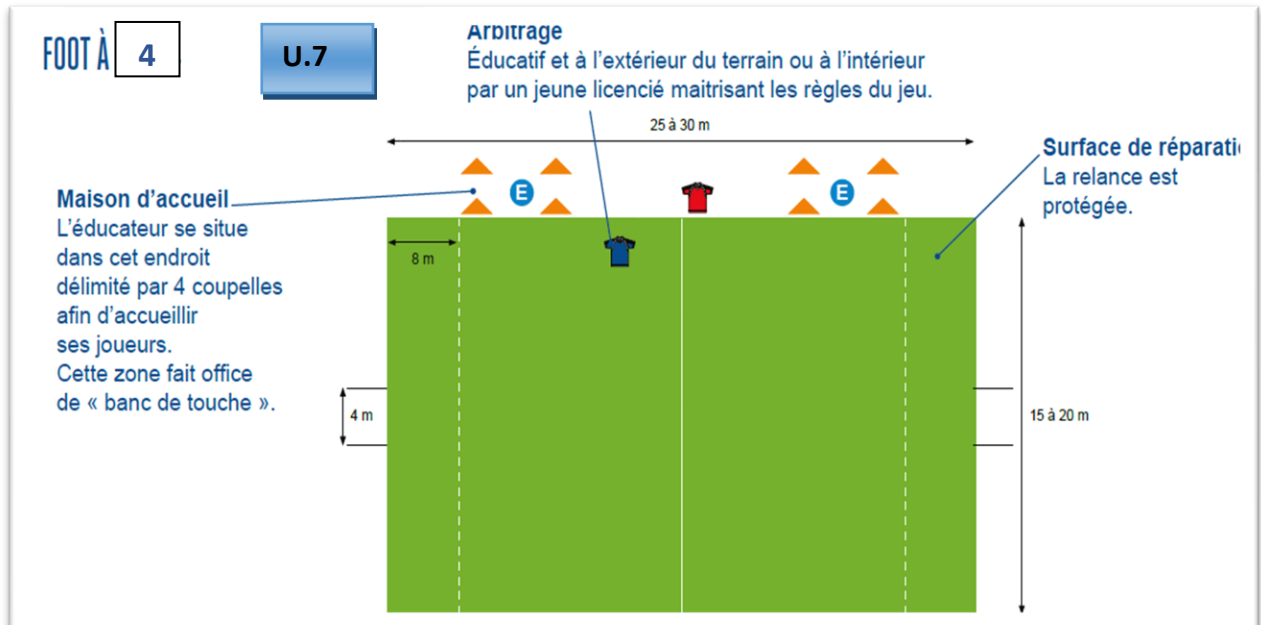
La zone protégée correspond à la largeur du terrain sur une longueur de 8 mètres.

Lors de la relance, l'équipe adverse devra se replacer entièrement derrière la zone protégée (ligne des 8 mètres).

Les joueurs/joueuses adverses pourront entrer dans la zone lors de trois situations :

- le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle.
- le ballon franchi la ligne de la zone protégée.
- le ballon sort des limites du terrain.





> Relance du Gardien de But :

- Relance protégée aux 8 mètres
- Relance de volée et de ½ volée interdite.
- Relance à la main ou au pied avec le ballon posé au sol.

> Remise en jeu sur sortie en touche :

2 choix s'offrent au joueur/joueuse :

- 1 – Il/Elle effectue une passe au sol.
 - 2 – Il/Elle rentre dans le jeu en conduite de balle.
- ⇒ **Précision** : Si le joueur/joueuse décide de rentrer en conduite de balle, il/elle joue librement et donc il/elle peut tirer et donc marquer un but.

> Prise de balle à la main du GB sur passe en retrait volontaire d'un partenaire :

Autorisée.